

LES MARQUES POSTALES ET TIMBRES A DATE DE THÔNES ET SES VALLEES AU 19° SIECLE

Dr. Wolfgang Martin et Louis Mermin, Amicale Philatélique d'Annecy

Sommaire

<i>La Poste à Thônes</i>	2
<i>Les marques et timbres à date sardes</i>	2
<i>La Poste française à Thônes et ses vallées</i>	4
<i>Les timbres à date français</i>	5
<i>Autres marques et timbres employés par le bureau de Thônes</i>	9
<i>La Poste rurale</i>	11
<i>La Poste s'installe au Grand-Bornand</i>	15
<i>La Clusaz obtient un facteur-boîtier</i>	17
<i>La Boîte Mobile Thônes à Annecy</i>	19
<i>Les courriers-convoyeurs du tramway à vapeur d'Annecy à Thônes</i>	20
<i>Littérature</i>	23



Carte postale illustrée « La Clusaz – Départ du courrier pour le Col des Aravis », dos divisé, Soly Phot Lyon, n° 47. Le bâtiment à droite est l'hôtel du Lion d'Or.

Introduction

Thônes (arrondissement d'Annecy, Haute-Savoie) situé dans le Massif des Aravis au carrefour des vallées du Fier et du Nom, occupe une situation géographique privilégiée, qui depuis longtemps lui confère un rôle de centre administratif et économique. L'agriculture représente le secteur traditionnel du pays de Thônes. A partir de 1898, le tourisme est devenu un pilier complémentaire et incontournable pour la vie dans le pays de Thônes.

Dès l'âge du fer, les populations des vallées autour de Thônes appartiennent au peuple celte des Allobroges. Soumise par les Romains, l'Allobrogie entra dans la province romaine de Narbonnaise en 62 avant Jésus Christ. Après les Romains, ce sont des Burgondes qui s'installent en Savoie. En 1032 s'éteint la dynastie des rois de Bourgogne, et l'ancienne Allobrogie passe sous la domination des Empereurs d'Allemagne. Une féodalité nombreuse domine le pays de Thônes du XI^e au XIV^e siècle : l'Abbaye de Talloires et trois familles, les Nobles des Clefs, les Comtes de Menthon et de Genevois.

En 1401, le Comté de Genève fut acquis par Amédée VIII, comte de Savoie, puis Duc de Savoie à partir de 1416. Ainsi Thônes et ses vallées appartenirent au Duché de Savoie jusqu'à la Révolution. De fin 1792 à fin 1815, Thônes se trouva dans le Département du Mont-Blanc, et devint de nouveau une commune sarde par le deuxième traité de Paris, le 20 novembre 1815. Par l'annexion de la Savoie en juin 1860, Thônes devint une commune française.

Le dictionnaire du Duché de Savoie (1840) mentionne Thônes : « Chef-lieu de vallée et de mandement de la province du Genevois, à 4 lieues au sud-est d'Annecy. Population : 2.750 habitants, superficie : 13.426 journaux...C'est dans cette vallée que l'on fabrique le fromage dit reblochon... ». (Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, 2004)

La Poste à Thônes

L'histoire postale de Thônes démarre avec les premiers porteurs de courrier, les pédon, qui font leur apparition lors de l'occupation française de 1792. Dans la vallée de Thônes est signalé un pédon, Joseph Fillion-Maillet qui va effectuer le transport du courrier, en général destiné à l'administration, d'Annecy au Grand-Bornand, trois fois par décade. A Thônes, Joseph Gollier est le premier pédon connu en 1808. Pendant 20 ans, deux fois par semaine, il va desservir les communes du canton.

Malgré la demande faite par la municipalité dès 1815, Thônes ne verra s'ouvrir un bureau de poste que le 1^{er} septembre 1834. Le premier bureau ouvrit dans la maison Perillat-Collomb. Il resta le seul bureau de la Poste sarde dans le Massif des Aravis. En 1885, le bureau de poste déménagea rue des Clefs, et, un peu plus tard rue de la Saulne. En 1930 la poste s'installa Place de l'Hôtel de Ville, où elle occupe encore aujourd'hui le bâtiment qu'elle partage avec la mairie. (Gallay, 2001)

Les marques et timbres à date sardes

Le bureau de Thônes fut doté d'une première marque postale, la marque linéaire « **THÔNES** », utilisée de 1834 à 1849 et frappée en noir, bleu et rouge. (Fig. 1 et 2)

P.P. RETRODATO Pour des plis de port payé, le bureau de Thônes utilisa un timbre « **P.P.** » séparé, frappé soit en noir, bleu ou rouge. (Fig. 2 et 3)

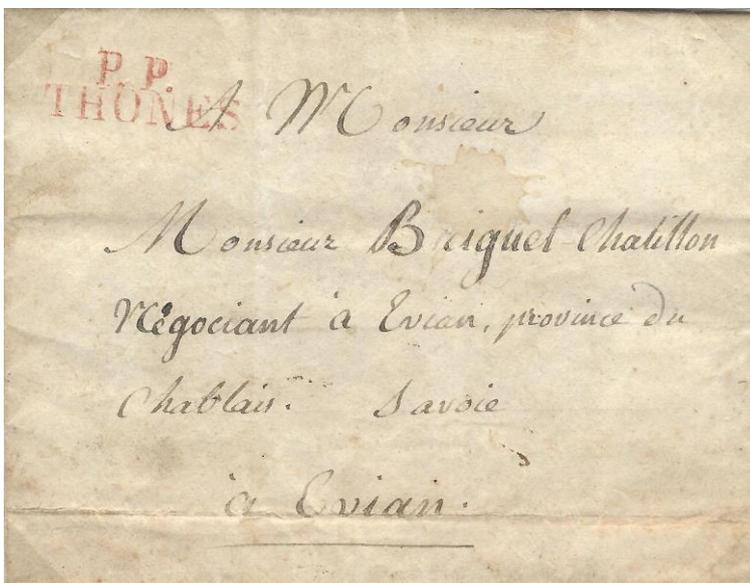
En plus, le bureau de Thônes obtint un timbre « **RETRODATO** », la version sarde pour les plis déboursés. Ce timbre n'est pas signalé dans la littérature. Nous connaissons une frappe en rouge de 1844. (Fig. 1)



En 1849, les **timbres à date à double cercle** sont introduits par la Poste sarde. Thônes obtint ce timbre à date avec une rosette en bas. Ce timbre est utilisé de 1849 à 1860. (Fig. 3, 4 et 6)

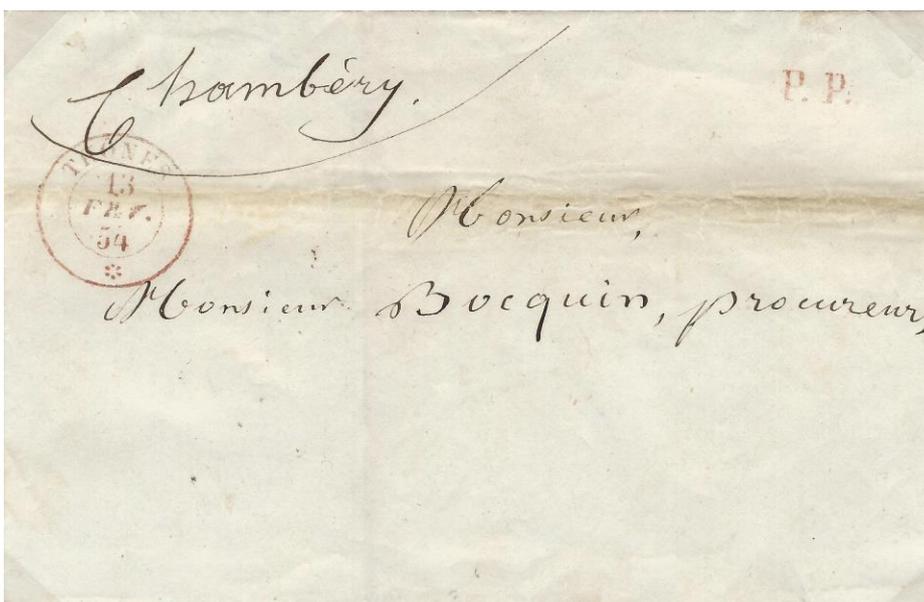


Figure 1 : Verso d'une lettre simple d'Aosta du 15 juillet 1844 déboursée (timbre sarde « **RETRODATO** » en rouge) de Thônes (marque linéaire en **bleu**). Cette lettre taxée « 6 » (au recto ; 6 soldi (=30c), port pour la distance de 65 à 110 km conformément au tarif du 30 avril 1844) était adressée à « Chamony Thônes ». Mais Chamonix n'est pas dans le district de Thônes. La lettre est d'abord arrivée à Thônes et ensuite réexpédiée à Chamonix avec la mention manuscrite « bonne pour son adresse ».



Mention du port payé au verso

Figure 2 : Lettre simple pour Evian, port payé (timbre « P.P. » séparé en rouge), marquée par la marque linéaire en **rouge**, le 28 octobre 1845. Un port de « 4 » soldi (=20c) fut payé (mention manuscrite au verso) pour la distance de 26 à 65 km conformément au tarif du 30 avril 1844.



Mention du port payé au verso

Figure 3 : Lettre simple pour Chambéry, port payé (timbre « P.P. » séparé en rouge), marquée par le timbre à date à double cercle en **rouge**, le 13 février 1854, arrivée le 14 (timbre à date au verso). Un port de « 2 » décimes (=20c) fut payé (mention manuscrite au verso) conformément au tarif du 1^{er} janvier 1851.



Figure 4 : Lettre simple pour Paris marquée par le timbre à date à double cercle en **bleu**, le 18 avril 1850, taxée « 8 » (80c, port conforme au tarif de la convention franco-sarde du 1^{er} août 1849, forfait pour une lettre simple pour la France par la voie de terre), passée par Pont de Beauvoisin (timbre français d'entrée « Sard. / 3 Pont-de-B. 3 » en rouge, connu depuis 1839, frappé à Paris) et arrivée le 23 (timbre à date au verso).

La Poste française à Thônes et ses vallées

Le 14 juin 1860, la Savoie ainsi que le Comté de Nice furent annexés par la France. La Savoie fut organisée en deux départements, la Savoie (chef-lieu Chambéry) et la Haute Savoie (chef-lieu Annecy). Le département de la Haute Savoie obtint l'indicatif départemental n° 89. Le bureau de Thônes devint bureau de direction, puis recette simple de 3^e classe. La circonscription postale de Thônes est composée des communes de La Balme-de-Thuy, La Clusaz, Les Clefs, Le Grand-Bornand, Manigod, Saint-Jean-de-Sixt, Serraval et Les Villards, ce qui faisait une population de 10.420 habitants en 1862. (Fig. 5)

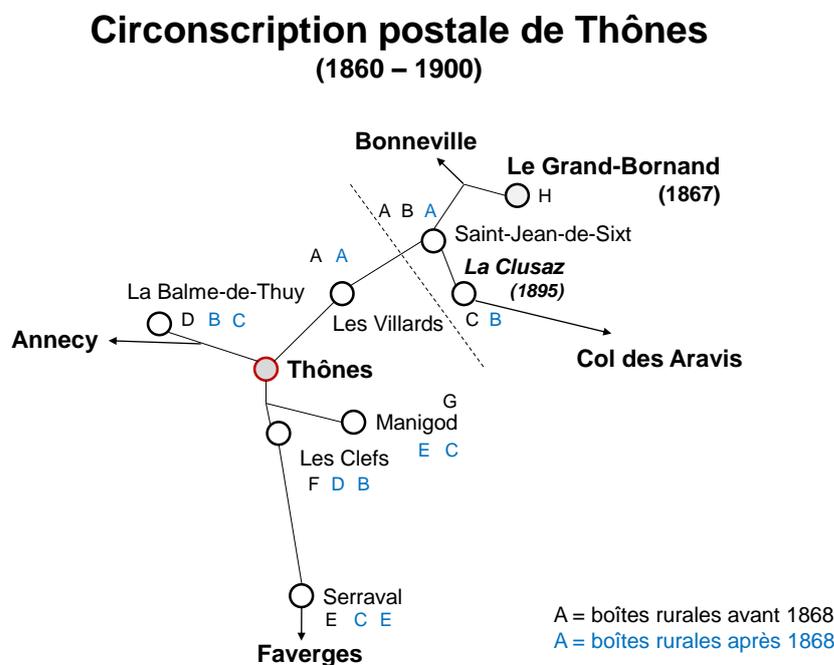


Fig. 5 : Le réseau routier reliant Thônes et ses vallées. La ligne pointillée marque la frontière entre le territoire des facteurs ruraux de Thônes et du Grand-Bornand à partir de février 1868.

En février 1868, un bureau de distribution, déjà annoncé en décembre 1867, est créé au Grand-Bornand. Par conséquent, un facteur rural supplémentaire sera basé au Grand-Bornand. Il desservit les communes de Saint Jean-de-Sixt et de La Clusaz.

Un autre changement est à signaler pour 1895 : Le 1^{er} janvier, un facteur-boîtier est installé à La Clusaz.

Les timbres à date français

La Poste française fournit des timbres-poste français avec l'effigie de l'empereur Napoléon III déjà à partir du 14 juin 1860, mais les timbres à date et les timbres oblitérants français manquèrent jusque fin septembre 1860. On peut donc trouver des timbres-poste français oblitérés par des timbres à date sardes. (Fig. 6)



Figure 6 : **Jun à septembre 1860, oblitération par les timbres à date sardes.** Lettre simple pour Chambéry affranchie de l'émission Empire non dentelé (YT n° 14a, 20c, tarif français du 1^{er} juillet 1854), oblitérée et marquée par le timbre à date sarde, réutilisé le 19 juin 1860.

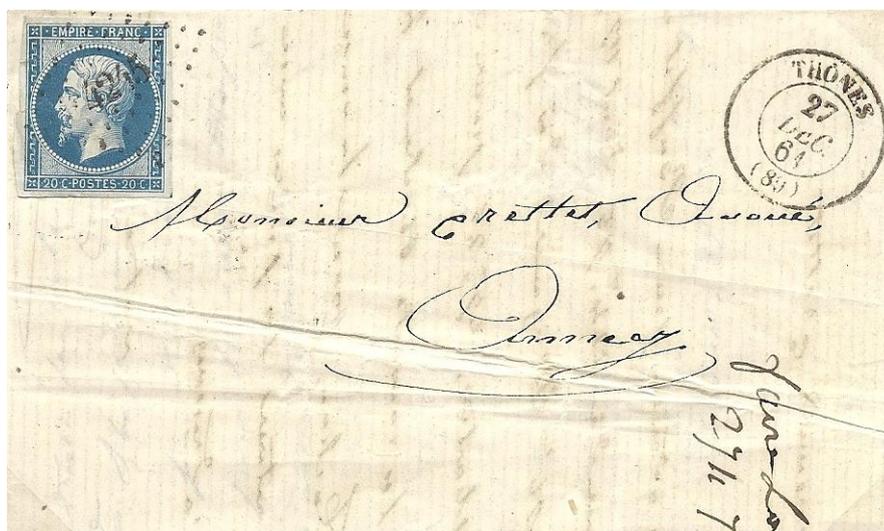


Figure 7 : **1860 – 1862, T15 THÔNES et PC 4245.** Lettre simple pour Annecy affranchie de l'émission Empire non dentelé (YT n° 14A, 20c), oblitérée par PC et marquée par le timbre à date T15, le 27 décembre 1861, arrivée le 28 décembre (timbre à date au verso).

A partir d'octobre 1860, les nouveaux timbres à date et timbres oblitérants arrivent. Thônes obtint le timbre oblitérant PC (petits chiffres) 4245 et un timbre à date type T15 « THÔNES » avec l'indicatif du département en bas, le « 89 » pour la Haute Savoie. (Fig. 7). Il fut utilisé de 1860 à 1869. Le timbre oblitérant PC 4245 fut utilisé de 1860 de 1862, et remplacé par le GC (gros chiffres) 3948 en 1863. (Fig. 8)

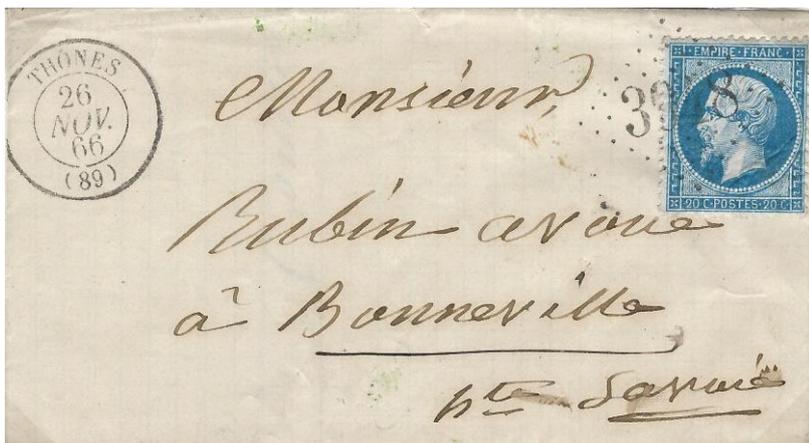


Figure 8 : 1862 – 1869, T15 THÔNES et GC 3948. Lettre simple pour Bonneville affranchie de l'émission Empire dentelé (YT n° 22, 20c, tarif du 1^{er} janvier 1862), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T15, le 26 nov. 1866, arrivée le 28 nov. (timbre à date au verso).

A partir de fin septembre 1868, la Poste introduisit le numéro de la levée dans les timbres à date pour améliorer la datation des pièces postales. Cette mesure entraîna des nouveaux timbres à date soit le T16, un timbre à simple cercle, soit le T17, un timbre à double cercle. Mais il faut attendre jusqu'à fin 1869 pour que Thônes obtienne son T16. (Fig. 9 et 10) Le timbre à date T17 n'a jamais été employé au bureau de Thônes.

Le 19 juillet 1870, la guerre franco-allemande éclata, et le 4 septembre 1870, la III^e République fut proclamée. Par conséquence, les timbres à l'effigie de Napoléon III n'étant plus d'actualité il fallait trouver une solution pour approvisionner les bureaux de poste au plus vite. C'est pourquoi l'administration réutilise le motif Cérès de la II^e République. Deux émissions seront émises, celle de Cérès du Siège (pour Paris, émise en octobre 1870) et celle de Cérès de Bordeaux (pour la province, émise en novembre/décembre 1870). (Fig. 9)



Figure 9 : (Partie droite d'une) lettre (2^e échelon de poids) pour Annecy affranchie de l'émission Cérès de Bordeaux (YT n° 48c, 40c), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T16, la 1^{er} levée du 3 mai 1871.

Pour payer les réparations considérables imposées par le Traité de Francfort, le 10 mai 1871, l'état français était forcé d'exploiter toutes les sources financières. Un nouveau tarif postal du 1^{er} septembre 1871 augmenta les ports : Par exemple, le port d'une lettre simple grimpa de 25% et passa de 20c à 25c (Fig. 10). Mais le nouveau timbre-poste à 25c (Fig. 11), émis en théorie le 1^{er} septembre 1871, ne sera pas disponible immédiatement dans tous les bureaux de poste, par mesure d'économie principalement, pour épuiser les anciennes valeurs disponibles. Par conséquence, on trouve beaucoup de lettres de septembre 1871 avec des affranchissements mixtes et/ou multicolores.

Le 1^{er} avril 1876, les timbres oblitérants Gros chiffres furent supprimés. Les timbres-poste sont alors oblitérés par les timbres à date. D'abord, on réutilisa le T16 (Fig. 11), qui est remplacé par le

T18a en 1877. Celui-ci est un timbre à date à double cercle avec le nom du département en bas au lieu de l'indicatif. (Fig. 12) Le T18a est remplacé par le timbre à date A2, connu à partir de 1894. Celui est connu avec le nom du département en toutes lettres (HAUTE SAVOIE) (Fig. 13) ou abrégé (H^{TE} SAVOIE), connu à partir 1897. (Fig. 14)



Figure 10 : 1869 – mars 1876
T16 THÔNES et **GC 3948**.
Lettre simple pour Beaufort affranchie des émissions Empire dentelé et lauré (2x YT n° 28A, 10c, plus YT n° 20, 5c; utilisations tardives), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T16, la 1^{er} levée du 1 sept. 1871, le **premier jour du port de 25c** pour des lettres simples.

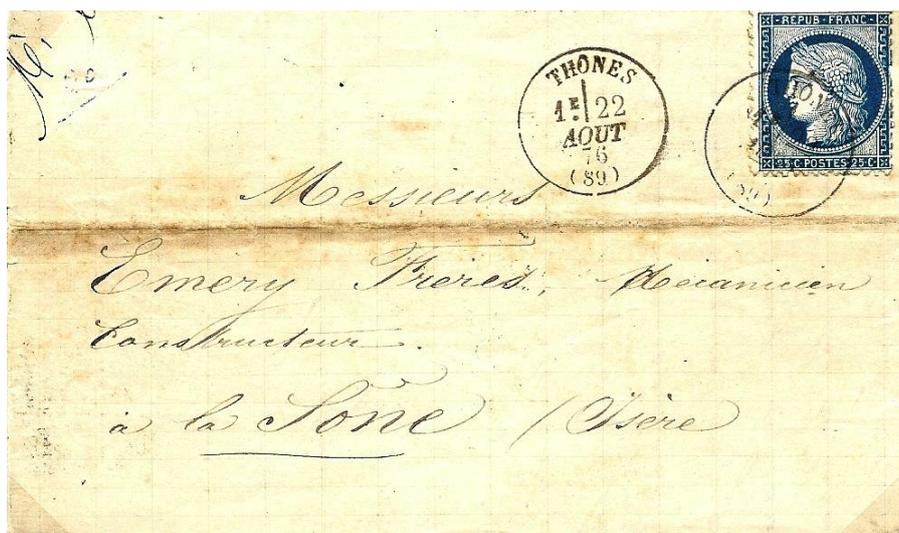


Figure 11. **avril 1876 – mai 1877, oblitération par le T16**. Lettre simple pour La Sône/Isère affranchie de l'émission Cérès (YT n° 60c, 25c, tarif du 1^{er} janvier 1876), oblitérée et marquée par le timbre à date T16, 1^{er} levée du 22 août 1876, arrivée le 25 août (timbre à date au verso).



Figure 12 : 1877 – 1886 : **oblitération par le T18a**. Carte postale précurseur (imprimée en juillet 1877, tirage 1585) pour Saint-Jean-de-Sixt affranchie de l'émission Sage (YT n° 77Aa - type II A, 15c; port pour une carte postale bureau à bureau, tarif du 15 janvier 1873), oblitérée et marquée par le **T18a** (caractères romains), 1^{er} levée du 16 octobre 1877, arrivée le 17 (timbre T17 du Grand-Bornand).



Figure 13 : Carte postale pour le Chaux-de-Fonds/Suisse (**entier postal**, émission Sage de 1896, Storch n° G10a, carton vert, 1^{ère} ligne : « République Française », 10c, tarif du 1^{er} avril 1879) oblitérée et marquée par le timbre à date A2 (« THÔNES / HAUTE SAVOIE »), 1^{er} levée du 28 août 1898, acheminée par Annecy et arrivée le 29. L'expéditeur a collé son étiquette avec nom, profession et adresse au recto interdite au régime international, mais acceptée pour la Suisse.

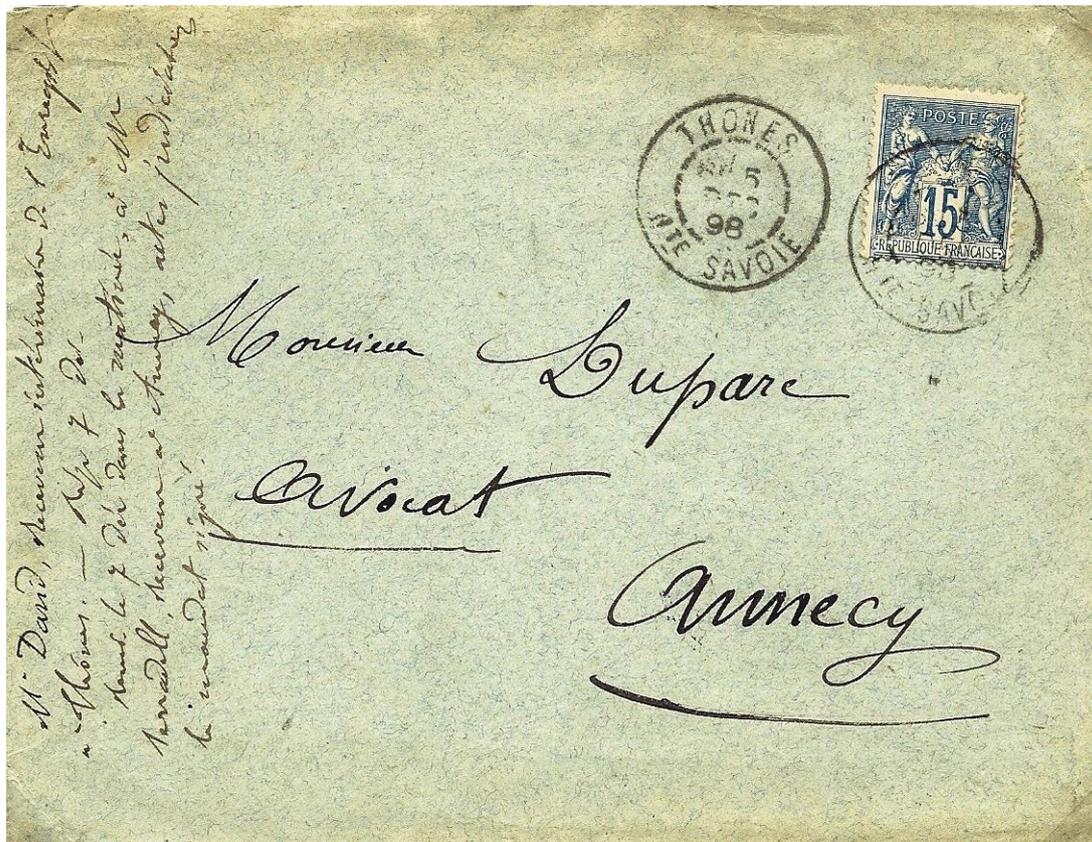


Figure 14 : Lettre simple pour Annecy affranchie par l'émission Sage (YT n° 101Ba - type II E, 15c), oblitérée et marquée par le timbre à date A2 (« THÔNES / H^{TE} SAVOIE »), le 5 déc. 1898, arrivée le 6 déc. (timbre à date au verso).

Le 3 août 1875, la France signa les accords de Berne instituant l'Union Générale des Postes, et le 1^{er} janvier 1876, les accords entrèrent en vigueur. Une telle révolution dans les relations avec l'étranger méritait bien la mise en service d'un timbre-poste représentant mieux aux yeux de tous

l'idéal de la France nouvelle. Le 9 août 1875, un concours, ouvert à tous, pour la création d'un nouveau type de timbre-poste a été lancé. Jules-Auguste Sage gagna le premier prix avec « Le Commerce et la Paix s'unissant et régnant sur le monde ». Cette nouvelle émission mise en service à partir de juin 1876 est appelée « Sage » par les philatélistes. (Fig. 12, 13 et 14)

Le tableau suivant donne une vue synoptique sur les timbres à date connus du bureau de poste à Thônes. La nomenclature des marques postales de la France suit celle de Langlois et Gilbert proposée en 1937 (Lautier, 1984, à voir aussi Martin, 2016).

Les Timbres à date et oblitérants connus de Thônes			
Période	Timbre à date	Timbre oblitérant	Nom et département
1860/10 – 1862/12	T15	PC 4245	THÔNES (89)
1863/01 – 1869	T15	GC 3948	THÔNES (89)
1869 – 1876/3	T16	GC 3948	THÔNES (89)
1876/04 – 1877/05	T16	T16	THÔNES (89)
1877/06 – 1886/08	T18a	T18a	THÔNES HAUTE SAVOIE
1894/03 – 1899/11	A2	A2	THÔNES HAUTE SAVOIE
1897/12 – 1903/11	A2	A2	THÔNES H ^{TE} SAVOIE

Finalement, nous présentons une carte postale illustrée avec une vue du bureau de Poste de Thônes situé rue de Saulne. (Fig. 15) En 1930, le bureau de Poste déménagea dans le nouveau bâtiment place Hôtel de Ville, partagé avec la mairie, où il se trouve encore aujourd'hui.



Figure 15 : Carte postale illustrée « Thônes – La Poste », dos divisé, édition Soly Phot Lyon, n° 449.

Autres marques et timbres employés par le bureau de Thônes

Les services postaux emploient beaucoup d'autres timbres outre les timbres oblitérants et timbres à date. Dans le contexte du bureau de Thônes, nous donnons trois exemples :

- « RETOUR / A L'ENVOYEUR / 3948 ». Le numéro 3948 est l'indicatif attribué au bureau de Thônes en 1863. (Fig. 16) On trouve le même indicatif au timbre oblitérant GC de Thônes. (cf.

fig. 8, 9 et 10) Le 1^{er} juin 1866, ce timbre fut introduit par la Poste française. Il est frappé en rouge du 1 juin 1866 jusqu'en avril 1895, en noir à partir de 1895, et utilisé jusqu'en 2009.

- b) « P.P. » dans un rectangle. Cette marque est une marque de constatation qui est apposée sur la lettre lorsque le port est payé. Elle a été introduite par la Poste française déjà en 1831, et reste utilisé après la parution des timbres-poste. (Fig. 17)
- c) Les timbres taxe double traits. Même à partir de la parution des timbres-poste, en France le 1^{er} janvier 1849, des lettres pouvaient être expédiées soit affranchies soit non affranchies. A partir du 1^{er} juillet 1854, la Poste française introduisit des tarifs plus élevés pour des lettres non affranchies pour encourager l'utilisation des timbres. Mais ce n'était pas la fin des lettres non affranchies. Par conséquent, les bureaux de Poste devaient tenir des timbres taxe à disposition. (Fig. 18) Ce timbre taxe fut apposé soit au départ soit à l'arrivée d'une lettre non affranchie.



Figure 16 : Lettre simple recommandée (« R » en rouge) de convocation des juges de 1^{ère} instance d'Annecy pour Thônes affranchie de l'émission Sage (n° 94, 40c, dont 15c port pour l'affranchissement, tarif du 1^{er} mai 1878, et 25c port pour le droit fixe de recommandation, tarif du 16 janvier 1879), oblitérée et marquée par le timbre à date T18a d'Annecy, 7^E levée du 27 octobre 1886, retournée (timbre du bureau de Thônes : « **RETOUR A L'ENVOYEUR 3948** » en rouge) et rentrée à Annecy, le 28 (timbre T18a d'Annecy au verso).

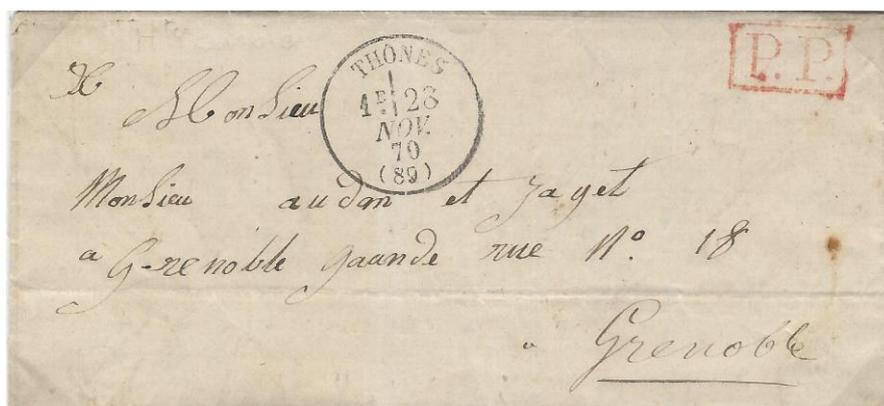


Figure 17 : Lettre pour Grenoble affranchie **en numéraire par manque de timbres** pour cause de la guerre franco-allemande (marque rectangulaire « P.P. » port payé en rouge) et marquée par le timbre à date T16, la 1^E levée du 28 novembre 1870.



Figure 18 : Lettre simple non affranchie pour Albertville taxée « 40 » (**timbre taxe double traits**, tarif du 1^{er} septembre 1871) et marquée par le timbre à date T16, la 1^{er} levée du 4 oct. 1875.

La Poste rurale

En 1837, c'est la commune des Villards qui décident de se doter d'un pèdon municipal, Maurice Perrissin, qui, moyennant un salaire annuel de dix livres ira, deux fois chercher et porter le courrier à la poste de Thônes. L'Intendant Général d'Annecy donne son accord le 19 décembre 1837. (Gallay, 2001)

Après le rattachement en 1860, le modèle français de la poste rurale fut appliqué dans les nouveaux départements de la Savoie et de la Haute Savoie. Il entraîna l'installation de boîtes rurales dans les communes dépourvues de service postal. Des lettres-timbres, se présentant sous la forme d'une lettre de l'alphabet (sauf W), d'une hauteur de 6 à 7mm entourée d'un cercle de 10mm de diamètre, doivent être placées dans ces boîtes. Le nombre de lettres doit être égal au nombre de communes desservies par chaque facteur rural. Pour Thônes, il y en a 8 en 1861, alors de A à H. Pour cause de la création du bureau de distribution au Grand-Bornand, le nombre se réduisit à 5, donc de A à E à partir de 1868, et de A à B pour le territoire du facteur rural du Grand-Bornand. (cf. Fig. 5) Ces lettres-timbres sont fixées au moyen de vis dans une échancrure du bois à la partie inférieure de la boîte.



(au verso)

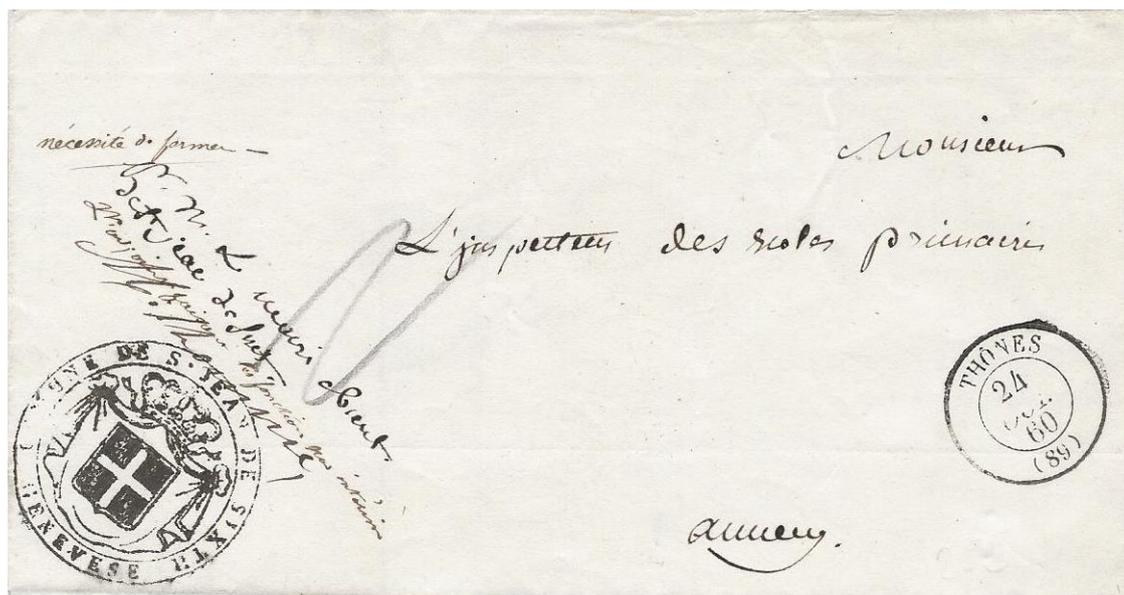


Figure 19 : **Avant l'introduction des boîtes rurales.** Lettre en franchise du maire de Saint-Jean-de-Sixt pour Annecy marquée par le timbre à date T15 de Thônes, le 24 octobre 1860 (**1^{er} mois d'emploi des timbres à date français**), départ et arrivée le 25 (timbres à date au verso). Cette lettre montre la transition de l'administration sarde -> française : La commune de « S.Jean de Sixta » en « Genevèse » utilise toujours le sceau sarde. Mais, on ne trouve pas encore la frappe d'un lettre-timbre d'une boîte rurale.

Dans la circonscription de Thônes, on trouve les frappes de ces lettres-timbres à partir de 1861. La figure 19 montre la situation en 1860 : Les boîtes rurales avec leur lettres-timbres ne sont pas encore installées.

Les lettres-timbres doivent être placées dans un ordre alphabétique en rapport avec l'ordre de marche imposé au facteur le premier jour, puis le second jour. La première boîte qui devra être visitée par le facteur portera donc la lettre A, la seconde la B et ainsi de suite. (Fig. 20 à 23)



A Figure 20 : Lettre simple de la **boîte rurale Des Villards** (« A ») pour Annecy affranchie de l'émission Empire dentelé (2x YT n° 21, 10c), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T15, le 24 février 1865, arrivée le 25 février (timbre à date au verso).



G Figure 21 : Lettre simple locale de la **boîte rurale de Manigod** (avant 1868 : « G ») pour St. Jean de Sixt affranchie de l'émission Empire dentelé (YT n° 21a, 10c, tarif du 1^{er} janvier 1863), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T15.

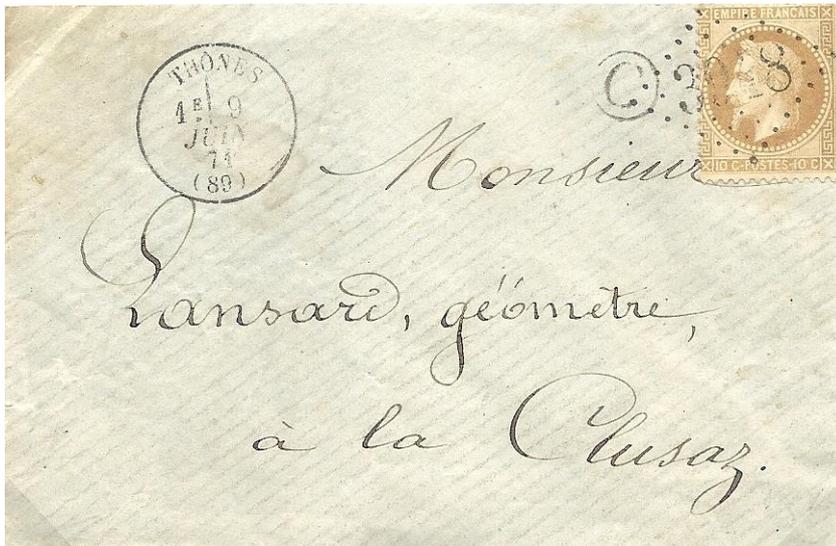


Figure 22 : Lettre simple locale de la boîte rurale de **Manigod** (après 1868 : « E », puis « C ») pour La Clusaz, affranchie de l'émission Empire lauré (YT n° 28A, 10c ; utilisation tardive ; tarif du 1^{er} janvier 1863), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T16, la 1^{er} levée du 9 juin 1871.

C	OR
Indicatif de boîte rurale	Marque de l'origine rurale

Les indicatifs de boîtes aux lettres rurales sont avant tout un moyen utilisé par l'administration postale pour vérifier si le facteur a effectué sa tournée. Lors de sa tournée le facteur est tenu d'appliquer le timbre de chaque boîte visitée sur un document, le part. Celui-ci permettra par la suite de vérifier si le facteur est passé par toutes les boîtes. Jusqu'en 1912, le timbre doit également être appliqué sur toutes les lettres

prélevées dans la boîte. Théoriquement, en aucun cas la lettre-timbre doit servir à annuler le timbre-poste.

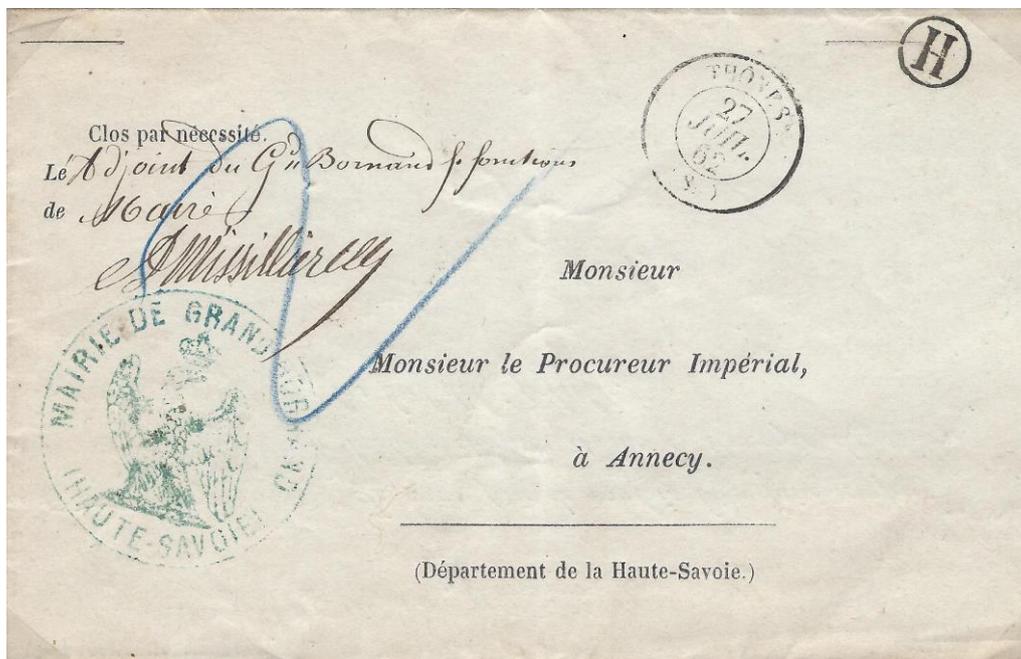


Figure 23 : Lettre en franchise de la boîte rurale du Grand-Bornand (« H »). Elle est expédiée par l'adjoint faisant fonction de maire du Grand-Bornand (sceau de la mairie) pour Annecy marquée par le cachet à date T15 de Thônes, le 27 juillet 1862.

Si on parle de la poste rurale, il ne faut pas oublier le temps : Fin de 19^e siècle, les hivers étaient plus durs qu'aujourd'hui. Alors, la poste rurale de Thônes utilisa des traîneaux. (Fig. 24)



Fig. 24 : Carte postale illustrée « Thônes en hiver », dos divisé, Desrue et Molland, éditeurs, Thônes, n° 139.

Lorsqu'il quittait le bureau de poste, le facteur rural emportait dans sa sacoche le courrier à distribuer, les clés des serrures des différentes boîtes à lever, un tampon-encreur protégé par son fourreau et un cachet « OR ». Ce cachet était apposé par le facteur rural pour signaler l'origine rurale du courrier. Il n'était utilisé que sur le courrier remis en main propre au facteur. Celui-ci permettait d'oblitérer le timbre-poste, si la destination de la lettre était un lieu traversé par le facteur avant d'arriver à son bureau. Ces lettres étaient ainsi distribuées directement. Le cercle a un diamètre de 10mm. Toutes ces marques sont en général de couleur noire. (Fig. 25)

Le tableau suivant montre les boîtes rurales connues de la circonscription de Thônes / Grand-Bornand.

Boîtes rurales – connues et identifiées			
Facteur rural	Commune	OR	Boîte rurale (année)
Thônes (1861 – 1867)	La Balme de Thuy		D (1865, 1866)
	La Clusaz		C (1861 – 1866)
	Les Clefs		F (1862 – 1867)
	Le Grand Bornand		H (1862 – 1864)
	Manigod		G (1863, 1866)
	Saint Jean-de-Sixt		A (1861), B (1863)
	Serraval		E (1861 – 1866)
	Les Villards		A (1865 – 1866)
Thônes (1868 – 1912)	La Balme de Thuy		B (1872), C (1906)
	Les Clefs		D (1871), B (1876)
	Manigod		E (1868), C (1871, 1876)
	Serraval	OR	C (1869, 1873), E (1876)
	Les Villards		A (1871)
Le Grand Bornand (1868 – 1912)	La Clusaz (jusque 1894)		B (1868)
	Saint Jean-de-Sixt		A (1868)

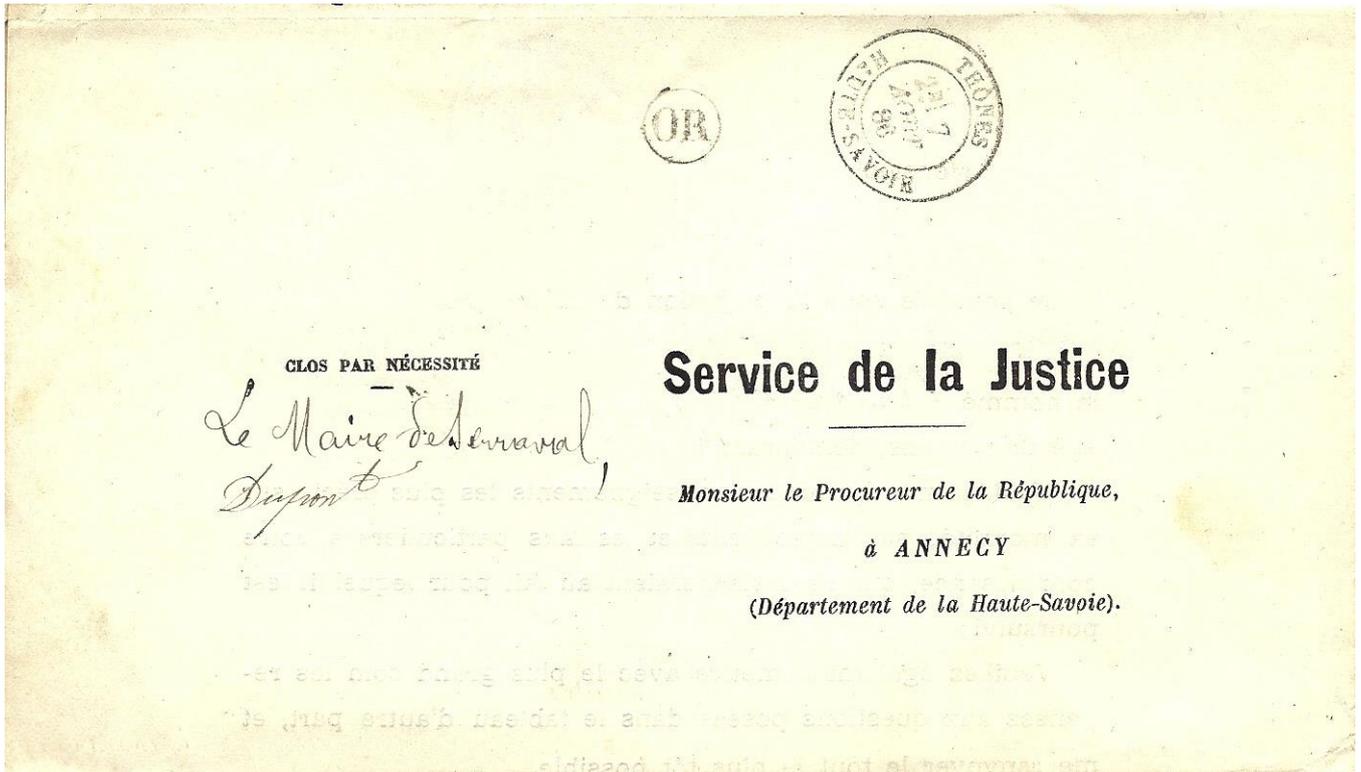


Figure 25 : Lettre en franchise du maire de Serraval remise en main propre au facteur rural (« OR » origine rurale) pour Annecy marquée par le timbre à date **T18a** (caractères romains), 2^E levée du 7 août 1886.

La Poste s'installe au Grand-Bornand



Figure 26 : Carte postale illustrée « Le Grand Bornand – La Poste », dos divisé, ABEM. Edition « Les Jolis Coins de Savoie », n° 3325.

En 1866, Le Grand-Bornand, petite commune dans la vallée du Borne et future station de ski, avait une population de 1.959 habitants. « *Imparfaitement desservie par le bureau de Thônes dont elle dépendait, l'active et nombreuse population du Grand-Bornand a vu ses exigences postales satisfaites par la création d'une distribution le 1^{er} février 1868, à la même date que celle de*

Menthon-Saint-Bernard. Un courrier spécial relie maintenant Le Grand-Bornand à son chef-lieu. »
(rapport du Conseil Général de la Haute-Savoie d'août 1868)

Au bureau de distribution, annoncé en décembre 1867 et installé en février 1868, est attribué le numéro 4897. Ce numéro est utilisé dans les timbres oblitérants jusqu'au 31 mars 1876. Le bureau de distribution fut une recette simple de 4^e classe, le 1^{er} janvier 1874. Une carte postale illustrée parue vers 1900 donne une impression du bureau de Poste (Fig. 26)



Figure 27 : 1867 – 1870 : timbre oblitérant GC 4897 et timbre à date T22. Lettre simple pour Paris affranchie de l'émission Empire lauré (YT n° 29, 20c), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T22, le 29 mai 1869.



Comme bureau de distribution, le Grand-Bornand obtint un timbre à date type T22 (Fig. 27) au moment de l'installation. Il est remplacé en 1870 par le type T24 (à gauche), timbre similaire au T22, mais avec l'indicatif de la levée dans le bloc dateur pour mieux dater les plis.

En janvier 1874, le T24 est remplacé par le T17. (Fig. 28) Ce timbre était en service jusqu'à 1891. A partir de 1895, le timbre à date type A est connu pour Le Grand-Bornand. (Fig. 29) Le tableau suivant donne une vue synoptique sur les timbres à date connus du bureau de poste au Grand-Bornand.



Figure 28 : Avril 1876 – 1891 : oblitération par le T17. Lettre simple locale (née et distribuée dans la circonscription postale du même bureau) non affranchie pour La Clusaz taxée 25c par le timbre-taxe YT n° 5 conforme au tarif du 1^{er} janvier 1876, oblitérée et marquée par le T17, 1^{er} levée du 1^{er} décembre 1876.

En avril 1885, le courrier est acheminé au Grand-Bornand depuis Thônes par voiture. Jusqu'à cette date, c'était un facteur à pied qui transportait le courrier. En 1895, un emploi de facteur auxiliaire est créé au Grand-Bornand pour desservir Saint-Jean-de-Sixt.

Le tableau suivant donne une vue synoptique sur les timbres à date connus du bureau de poste au Grand-Bornand.

Les Timbres à date et oblitérants connus du Grand-Bornand			
Période	Timbre à date	Timbre oblitérant	Nom et département
1868/02 – 1870	T22	GC 4897	LE GRAND-BORNAND (89)
1870 – 1873/12	T24	GC 4897	LE GRAND-BORNAND (89)
1874/01 – 1876/03	T17	GC 4897	LE GRAND-BORNAND (89)
1876/04 – 1891/02	T17	T17	LE GRAND-BORNAND (89)
1895/02	A1	A1	LE GRAND-BORNAND H ^{TE} SAVOIE
1906/08	A2	A2	LE GRAND-BORNAND H ^{TE} SAVOIE



Figure 29 : Lettre simple pour Annecy affranchie de l'émission Sage (n° 101A - type II D, 15c) oblitérée et marquée par le timbre à date A1 (bloc dateur en caractères mixtes, nom du département abrégé « H^{TE} SAVOIE »), le 8 février 1895, arrivée le même jour (timbre A2 « H^{TE} SAVOIE » d'Annecy au verso).

La Clusaz obtient un facteur-boîtier

Le 1^{er} janvier 1895, un facteur-receveur de l'Etat (« facteur boîtier ») est installé à La Clusaz. Un « facteur-boîtier » est un sous agent des postes qui est tout à la fois distributeur et facteur. Une partie de la journée il est au bureau, l'autre partie il distribue le courrier. Cette nouvelle catégorie de facteurs plus particulièrement campagnards était créée le 20 juin 1848. Ils sont en partie entretenus par la commune à laquelle ils sont rattachés (chauffage, logement, éclairage, etc.).

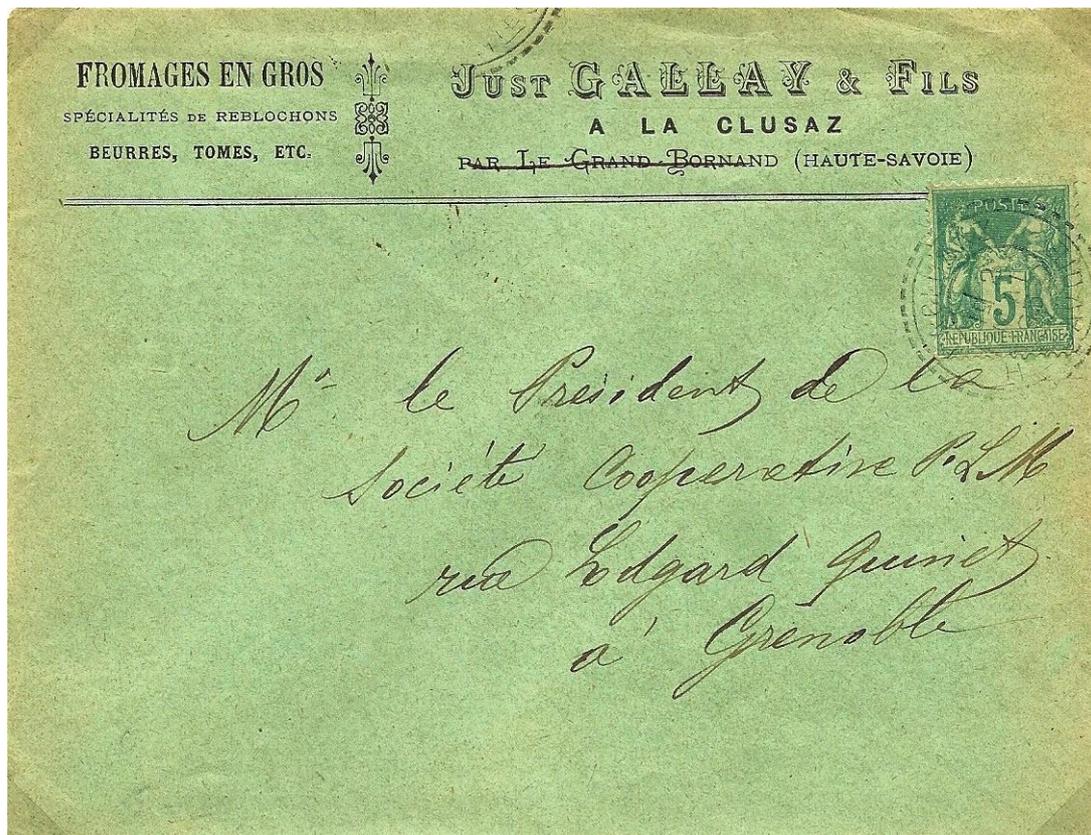


Figure 30 : Imprimé sous enveloppe ouverte (1^{er} échelon de poids) pour Grenoble affranchi par l'émission Sage (n° 75B - type II B, 5c, tarif du 1^{er} mai 1878), oblitéré par le timbre à date B2, 2^e levée du 2 mai 1895. On note bien le changement de l'adresse *en haut à droite* : la mention « Par Le Grand-Bornand » est biffée et remplacée par la nouvelle adresse « A LA CLUSAZ »

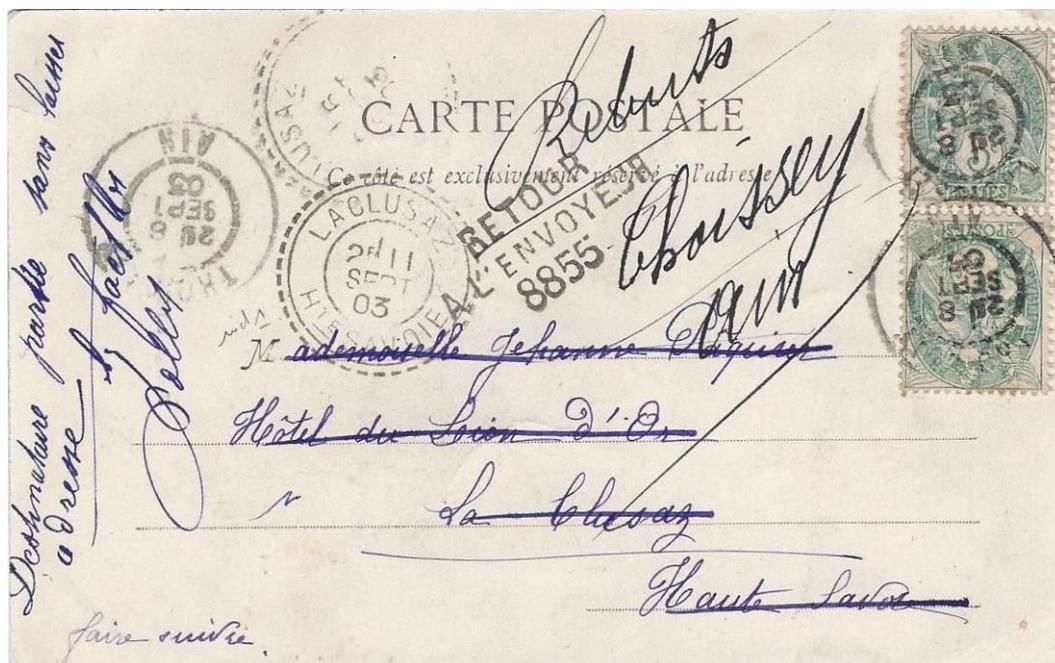


Figure 31 : Carte postale illustrée de Thoissey/Ain pour La Clusaz affranchie de l'émission Blanc (2x YT n° 111, 10c, tarif de novembre 1899), marquée et oblitérée par le timbre à date A2 de Thoissey, 2^e levée du 8 septembre 1903 avec mention manuscrite de l'expéditeur « faire suivre » *en bas à gauche*. Mais le facteur boîtier de La Clusaz a constaté « Destinataire partie sans laisser adresse, le fact b » et signature (mention manuscrite à gauche). La carte est alors marquée par le timbre « **RETOUR / A L'ENVOYEUR / 8855** » (le 8855 est le numéro du bureau du facteur boîtier à La Clusaz) et datée par le B2, 2^e levée du 11 septembre 1903, renvoyée et marquée « Rebut / Thoissey / Ain » (mention manuscrite).

Remarque : Cette carte est adressée à l'hôtel du Lion d'Or. La carte postale illustrée qui se trouve sur la page 1 de cet article donne une vue de cet hôtel.

Le facteur-boîtier de La Clusaz utilisa le timbre à date type **B2**. (Fig. 30) Il ressemble au timbre A2 des bureaux de recette, mais il se caractérise par la présence d'un cercle extérieur sous forme de tirets. Le nom du département est indiqué abrégé (« H^{TE} SAVOIE »), et le bloc-dateur est en caractères bâtons. L'utilisation du timbre B2 de La Clusaz est connue jusqu'en septembre 1904. Le B2 fut remplacé par le B3, timbre très similaire, mais avec un bloc dateur totalement en chiffres.

La Poste attribua le numéro 8855 à ce bureau. Ce numéro se retrouve dans le timbre « RETOUR / A L'ENVOYEUR / 8855 » de La Clusaz, utilisée pour les plis non distribuables. (Fig. 31)

La Boîte Mobile Thônes à Annecy

Les boîtes mobiles sont des boîtes à lettres accrochées aux voitures publiques, diligences ou wagons de chemin de fer des lignes secondaires. A chaque arrêt, on peut déposer ou relever le courrier. Ce service a été mis en place par l'Administration postale pour des localités mal desservies. Pour cela, elle passe des contrats de transport du courrier avec divers concessionnaires. Dès 1862 on appose sur le courrier qui a été déposé dans une boîte mobile une marque postale spécifique.

En mai 1865, l'Administration postale régleme ce nouveau service par la circulaire 393, mais la circulaire 393 est malheureusement inapplicable lorsque plusieurs bureaux de poste sont situés sur le parcours d'une boîte mobile. Elle est complétée en janvier 1867 par la circulaire 502 où le timbre à date spécial est remplacé par un timbre portant les lettres **BM** entourées d'une ellipse. Dès 1867 il est apposé sur le courrier déposé dans les boites mobiles. Il est en général de couleur noire mais se rencontre également en bleu et en rouge. Le timbre **BM** a été utilisé jusqu'en 1911.

Une telle boîte mobile a été installée entre Annecy et Thônes. Nous ne connaissons pas la date de l'installation de cette boîte mobile, mais nous connaissons une frappe du timbre BM de cette boîte mobile en noir de 1894. (Fig. 32)

Cette boîte mobile fut supprimée avec l'arrivée du tramway d'Annecy à Thônes (1898).



Figure 32 : Carte postale (entier postal, émission Sage du 1892, Storch n° G8 (sans date d'impression), 10c, tarif du 1^{er} mai 1878) trouvée dans la boîte mobile (timbre « **BM** ») du courrier Thônes à Annecy pour Marnaz, oblitérée et marquée par le timbre à date A2 (« H^{TE} SAVOIE ») d'Annecy, 3^E levée du 19 nov. 1894, arrivée le 20 (timbre A2 de Marnaz). L'expéditeur, l'entreprise J. Passy à Thônes, a collé son étiquette avec son nom, profession et adresse au recto, admis par l'arrêté du juillet 1876.

Les courriers-convoyeurs du tramway à vapeur d'Annecy à Thônes

Depuis l'ouverture de la ligne du tramway à vapeur entre Annecy et Thônes (le TAT), la desserte postale de Thônes est effectuée par le chemin de fer. C'est le 11 septembre 1898 que fut inaugurée cette ligne, par la vallée du Fier. Son point de départ se situant à Annecy très proche de l'actuelle gare S.N.C.F. La ligne desservait la ville puis se dirigeait sur Annecy-le-Vieux. Elle s'engageait ensuite dans le défilé de Dingy, en épousant étroitement le tracé de la route.



Figure 33 : Carte postale illustrée « Thônes – La Gare », dos divisé, Soly Phot Lyon, n° 499.

Figure 33 montre la gare de Thônes, et la figure 34 la gare de Dingy avec le courrier-convoyeur et un facteur rural en premier plan.

La Poste installa un service du courrier convoyeur sur cette ligne. C'est un service assuré par des employés des postes travaillant non pas dans un wagon spécial comme les bureaux ambulants, mais installés dans un ou deux compartiments de wagons-voyageurs ou dans le fourgon. A partir de 1877, les timbres à date des courriers convoyeurs indiquent le trajet de la ligne de chemin de fer, sur lequel le courrier a été pris en charge par l'administration des Postes.

Trois types de timbres à date ont été utilisés par les courriers-convoyeurs au cours du temps. Mais sur la ligne Annecy à Thônes, le type 2 introduit par l'administration en 1886 est le seul qui a été utilisé. C'est un timbre ondulé avec un bloc dateur en caractères bâtons (hauteur des caractères 3mm). (Fig. 35 et 36)

Il faut rappeler que des plis voyagés de Thônes à Annecy sont plus nombreux que des plis voyagés Annecy à Thônes pour cause du rôle d'Annecy comme centre administratif et économique. Par conséquent, des frappes des courriers-convoyeurs Annecy à Thônes sont bien plus rares que celles du sens inverse.

Pour cause de la concurrence des autos, le TAT cessa tout trafic, le 1^{er} mai 1930 : C'est aussi la fin des courriers-convoyeurs.



Figure 34. Carte postale illustrée « Gare et Défilé de Dingy », dos divisé, édition A. Gardet, Annecy, n° 429.

Au premier plan, on voit le courrier-convoyeur (à gauche) et un facteur rural (à droite). Derrière les deux, au second plan, c'est le contrôleur du TAT à la gare de Dingy avec sa sacoche.

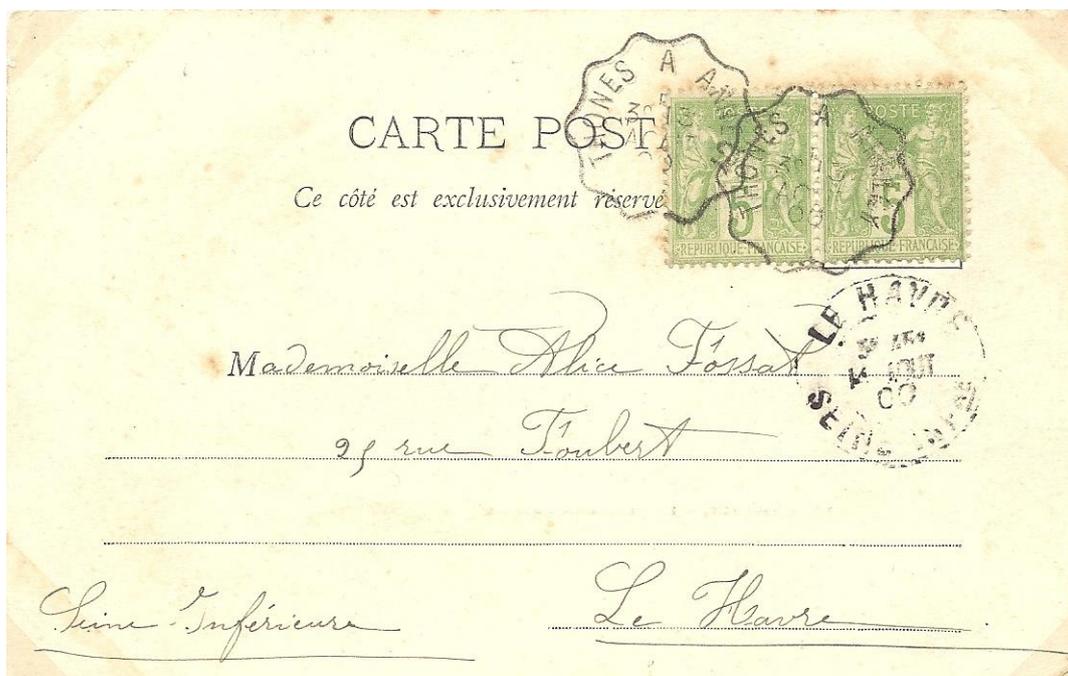


Figure 35 : **Courrier convoyeur Thônes à Annecy – timbre à date type 2.** Carte postale pour Le Havre affranchie de l'émission Sage (paire du n° 106, 5c + 5c) et oblitérée par le convoyeur du 3° service du 13 août 1900.



Figure 36 : **Courrier convoyeur Annecy à Thônes – timbre à date type 2.** Carte postale illustrée pour Sallanches marquée par le convoyeur le 25 mai 13 août 1920.

Littérature

- Les Amis du Val de Thônes : Val de Thônes et Aravis, collection Amis du Val de Thônes N°21, Seynod, 1998.
- Domenech, Michel : Marques Postales et Oblitérations de Savoie des Origines à 1876, Chambéry, 1966.
- Domenech, Michel : idem, mise à jour, Chambéry 1984.
- Gallay, Philippe : Du messenger public à l'Internet, l'évolution du courrier et des télécommunications dans la vallée, Almanach du Val de Thônes, collection Amis du Val de Thônes N°24, 2001.
- Lautier, André : Nomenclature des cachets a date manuels postérieurs aux types 18 & 25, 1884-1969, Le Havre, 1984.
- Martin, Wolfgang : Les Timbres à Date Type 18 de France, <http://philatelie-annecy.fr/les-timbres-a-date-type-18-de-france/>, Annecy, 2016, accès en octobre 2016.
- Mathieu, Armand : Cachets à Date de France sur Type Sage, Nice, 1976.
- Pothion, Jean : Dictionnaire des Bureaux de Poste Français (1575 – 1904), La Poste aux Lettres, Paris, 1976.
- Pothion, Jean : Catalogue des Cachets Facteurs Boîtiers Type 1884, La Poste aux Lettres, Paris, 1981.
- Pothion, Jean : Catalogue des cachets courriers-convoyeurs-lignes 1877 – 1966, La Poste aux Lettres, Paris, 1976.
- Vollmeier, Paolo (ed.) : Storia Postale del Regno di Sardegna dalle Origini all'Introduzione de Francobollo, volumes I, II, III, Castagnola (Suisse), 1985.
- Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, l'histoire en Savoie : Dictionnaire du Duché de Savoie 1840, n° 8, nouvelle série, Chambéry, 2004.
- Trinquier, Alain : Petite histoire de la poste en France, chapitre 4, Le facteur rural, <http://www.pwmo.org/faqphilatelie/Petite-histoire-de-la-poste-en%2c214.html> Nizorche, 2004, accès en octobre 2016.

Annecy, Haute Savoie, en novembre 2016